



INFOS

AEDZRP

INFOS AEDZRP n° 206 DECEMBRE 2024

<http://www.aedzrp.com>

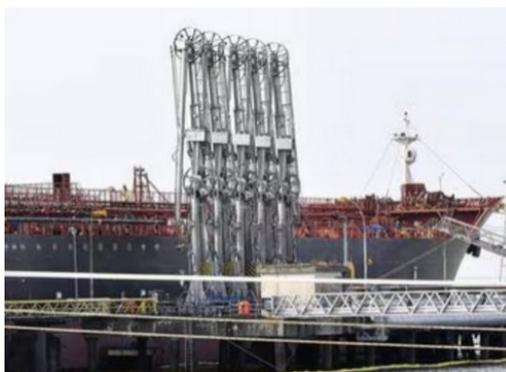
aedzrp44@gmail.com

<https://coordinationseveso.wordpress.com>

UN JUGEMENT CLÉMENT au regard des accusations...

Menacé de mort par un ex-salarié de l'entreprise YARA le 28 novembre 2023, l'auteur de ces propos a été jugé le 22 novembre 2024 et condamné à verser une amende de 1000 € à laquelle s'ajoutent des dommages et intérêts et une interdiction de trois ans de paraître sur la commune.

A l'issue de l'audience, le Maire de Montoir Thierry NOGUET, tout comme son collègue Maire de Saint Joachim Raphaël SALAÛN, ont regretté l'absence de considération de leur statut de maire.



FUITE DE PÉTROLE LOURD DANS LA LOIRE

Voir page centrale

ENCORE UNE !!!!

Une nouvelle fuite de pétrole lourd dans la Loire (15 000 litres selon l'exploitant- communiqué du 24/11/2024 à 11h 15) a été détectée, selon l'industriel TotalEnergies, à 22 h 50 dans la nuit du 23 novembre.

La cause: une perte de confinement au niveau d'un cordon de soudure sur un coude d'une canalisation de 30 cm de diamètre.

Quelle que soit la nature des fuites (hydrocarbures, hydrogène), la répétition de ces accidents est bel et bien la preuve d'un manque d'entretien régulier d'installations vieillissantes.

Pour mémoire, rappelons :

- **celle du 2 janvier 2021** : "quelques irisations" en Loire au niveau de l'appontement 6 annoncées par l'industriel alors qu'en réalité cette fuite avait entraîné l'écoulement dans les sols de 300 000 litres de produit responsable d'une pollution sur une surface d'environ 10 000 m² et des eaux souterraines,

- celle du 21 décembre 2022 laissant échapper près de 800 000 litres de Naphta dans une cuve de rétention dépourvue d'un système d'étanchéité responsables de taux de concentration de benzène dépassant pendant plusieurs jours la valeur toxicologique de référence pour cette exposition, affirmation révélée par INERIS dans son rapport remis à TotalEnergies au mois de janvier 2023 mais soustrait par l'industriel pendant plus de 20 mois à l'opinion publique.

- l'arrêt complet de la raffinerie à compter du 20 février 2024 pour des problèmes de fuites et de corrosion, installations déjà stoppées à la mi-décembre 2023

- fuite d'hydrogène annoncée le 10 septembre dernier mais précédée de deux autres, constatées sur le même dispositif, sans qu'aucune déclaration n'ait été signalée aux services de l'Etat

Aujourd'hui, cette nouvelle fuite n'échappe pas aux commentaires immédiats habituellement rassurants de l'exploitant et de la Préfecture souvent démentis dans les jours suivants. Affirmer que les mesures réalisées n'ont pas relevé une présence de composés organiques volatiles est hasardeuse si on ne précise pas à quel endroit les mesures ont été effectuées et si les capteurs étaient ou non sous les vents. Se contenter d'affirmer "que les eaux irisées devraient se disperser naturellement et se reporter, par l'action du vent, sur les berges", fait fi du respect de l'environnement.

Pour l'AEDZRP, l'État doit mettre fin à sa complaisance envers des industriels indécents qui n'ont de cesse de se réclamer d'une transparence qu'il n'ont pas et exiger une mise aux normes des installations conformément aux règles environnementales existantes.

Elle réclame également qu'un site dédié soit mis en place rendant compte des rapports d'accidents et des mesures environnementales in-situ et hors site qui soit accessible à chaque citoyen.ne. Là serait exprimée la volonté d'une véritable transparence.

A Donges le 24 NOVEMBRE 2024



**Le 6 novembre,
devant la sous Préfecture,**

ILS ONT DÉCLARE:

**Le collectif agissant pour
la mise aux normes du
site YARA appelle à un
rassemblement devant la
Mairie de Montoir
le 5 décembre à 14 h.**

Chloé GIRARDOT MOITIE



En tant qu'élue au Conseil départemental de la Loire-Atlantique, je partage pleinement les inquiétudes exprimées par M. Noguet, maire de Montoir-de-Bretagne, par M. Paul Poulain ainsi que par les associations AEDZRP et Les Amis de la Terre. La présence d'industries sur notre territoire doit s'accompagner d'une transparence accrue envers les citoyens et d'une vigilance rigoureuse sur les risques industriels et environnementaux. Les projets de l'entreprise Yara, déjà pointée du doigt à plusieurs reprises sur ces questions, suscitent des inquiétudes légitimes : les volumes annoncés pour le stockage d'ammonitrates font peser un risque inacceptable sur les populations, tout en perpétuant un modèle agricole intensif, néfaste pour la santé, la biodiversité, les sols et l'eau potable.

Le manque d'anticipation pour orienter notre industrie vers des secteurs moins polluants et décarbonés menace non seulement l'environnement, mais aussi des emplois et un précieux savoir-faire industriel. Il est encore temps d'exiger une transition juste, créatrice d'emplois durables dans des filières comme les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la santé, les mobilités propres ou le recyclage. La mobilisation des élus et des citoyens est essentielle pour préserver nos emplois et notre santé, face aux intérêts de multinationales polluantes.



Manon CASTAGNE(extraits)

Je suis Manon des Amis de la Terre et aujourd'hui on est ici en soutien à tous les collectifs locaux mobilisés.

Le problème de Montoir c'est un problème local qui se joue au niveau national et international . L'injustice que vous vivez localement y'a pleins d'autres riverains d'usine et travailleurs, partout dans le monde, qui la vivent, et globalement on paye tous le prix de notre addiction aux engrais de Yara.

Yara est une multinationale hors la loi. Problème local car les riverains subissent les conséquences. Site 1^{er} émetteur d'azote, de phosphore et de poussières avec pour conséquence des cancers significativement plus élevés que dans le reste de la région. Un élu syndical a dit : *"On a fait des sacrifices sur la sécurité, la santé, l'environnement que l'on n'aurait pas dû faire. Mais on croyait sauver nos emplois"*

Maintenant on sait que l'entreprise doit devenir un site de stockage d'engrais chimiques mais les infos sur l'avenir du site sont cachées à la population. Et vu comme Yara est un multirécidiviste, et que l'Etat ne l'a jamais contraint à respecter la loi – au contraire, l'arrêt de production sur le site ne peut pas être accueillie comme une bonne nouvelle.

Et ce qui est frappant dans cette histoire de Yara et de ses engrais, c'est l'incohérence entre les paroles et les actes des pouvoirs publics. Incohérence qui ressemble à de la complicité :

Le gouv nous parle de réindustrialisation verte. Il laisse faire la délocalisation d'une industrie dont la France est encore largement dépendante, et on perd au passage les savoir-faire. Ne laissez personne vous dire que cette délocalisation répond à des problèmes de rentabilité. Yara fait d'excellents profits, même des profits records.

Le gouvernement dit qu'on doit réduire la consommation d'engrais > il ne fait rien pour et laisse l'industrie monter de nouveaux sites de stockage dans plusieurs endroits de France.

Le gouvernement dit qu'il surveille Yara mais ne le contraint pas à respecter la loi ? > amendette (1500€ pour les rejets d'azote en 2018, 2000€ en 2019 pour non mise au norme des systèmes de ventilation). Aurait pu mettre l'usine en suspension administrative (aurait permis de garder les salaires) mais ne l'a pas fait.

Ce qui se joue à Montoir s'imbrique dans un système politique et économique plus large qui entretient et encourage un modèle agricole hyper consommateur des engrais qui sont fabriqués ici. L'Etat se fait complice de Yara en incitant les pratiques agricoles les plus intensives au détriment de l'agroécologie qui se passe d'engrais chimiques. On devrait organiser la transition du secteur industriel en France, pour une industrie qui produit moins et mieux.

C'est en sécurisant les sites et en organisant une décroissance industrielle progressive. Et les riverains d'usine et les travailleurs de ces usines doivent avoir voix au chapitre.

C'est pour ça qu'aujourd'hui on veut que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités et ça commence mercredi (date de la réunion de la CSS exceptionnelle) : les services de l'Etat doivent donner aux premiers concernés les informations auxquelles ils ont droit :

Sur des questions qui sont toujours en suspens sur ce qu'il s'est passé sur le site, alors que deux personnes qui sont mortes .

Savoir quels engrais seront stockés, et en quelles quantités. Après l'annonce de cette mobilisation, le sous-préfet a pris la parole pour réfuter le manque de transparence, en disant que le nitrate d'ammonium avait quitté le site. Il ne répond pas à notre question ! On veut savoir où ils sont produits, et dans quelles conditions, parce que les pollutions massives qu'il y a eu à Montoir nous ne tenons pas à les externaliser et que nos voisins anglais les reprennent, ni qu'on finance la guerre de Poutine avec les engrais qui seront stockés ici !



MAINTIEN DU BUREAU DE POSTE A DONGES

Jeudi 21 novembre, des membres du collectif pour le maintien du bureau de poste à Donges ont rencontré les représentant(e)s de l'association "l'avis de St Marc" à Donges.

-
Pour notre part, après présentation de chacune de nos composantes et de leur histoire, nous avons expliqué le pourquoi de notre collectif et présenté nos différentes initiatives depuis l'annonce de la fermeture et son acceptation par le maire de la commune:

L'objectif de cette rencontre était de définir des perspectives d'actions communes et chercher comment élargir le mouvement en fédérant les autres communes impactées par les projets de fermeture .

L'Association "l'avis de St Marc" (ASM) regroupe environ une centaine d'adhérents.

Elle s'est mobilisée sur la problématique de la poste suite à l'annonce de sa fermeture. La pétition qu'elle a proposée a recueilli à ce jour 1153 signataires. Elles vont être adressées au sous-préfet, au délégué régional de la poste et **à la présidente de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale Carole FOUQUET membre du Conseil Départemental.**

L'ASM doit également contacter l'association des maires du 44.

Elle a rencontré le Député.

Le Maire David SAMZUN qui considère que la poste "nous mène en bateau" et le délégué communal du secteur Alain GEFFRAY ont signé le texte-pétition et ont appelé les habitants à les imiter.

AGIR...

ASM a arrêté le principe d'un rassemblement le 12 décembre à 11 h devant la Poste de ST MARC avec prises de parole dont celle du collectif qui viendrait en soutien par l'envoi d'une délégation dongeoise à ce premier mouvement.

Nous avons convenu d'échanger nos informations et nos démarches.

Le collectif pour le maintien de la Poste à Donges se réunira prochainement pour arrêter des initiatives.

MAINTIEN DU BUREAU DE POSTE

POPULATION, SALARIEES INQUIETS DU VIEILLISSEMENT DES INSTALLATIONS

● DIMINUTION DES COÛTS DE MAINTENANCE INITIÉE PAR TOTALENERGIES ET UNE RÉDUCTION DES EFFECTIFS SE TRADUISENT PAR L'ABSENCE DE GARANTIE D'UNE EXPLOITATION EN SÉCURITÉ (Déclaration du représentant CGT à la CSS du 6 septembre 2024)

De nombreux exemples: les fuites à répétition notamment dans le secteur des Bossènes, des prescriptions retardées dans leur application qui mettent en danger la protection des salarié.es, des populations et de l'environnement. Plus de 20 fuites recensées depuis 2019 (hydrocarbures, hydrogène...)



Bac P551: une rupture mécanique sur un hélico-agitateur. Mis en service en 1982, sa dernière révision remontait à 2005, une maintenance au rabais. Des vérifications insuffisantes ou trop espacées dans le temps entraîne une rupture mécanique. Son frère jumeau avait subi une fuite en 2015.

23 novembre 2024: 15 000 litres de pétrole dans la Loire au niveau de l'appontement 6 .

Une fuite qui n'est pas anodine ! Quelles en seront les conséquences ? Les analyses devraient nous l'apprendre...

● "DES DÉFAUTS D'ENTRETIEN" justifiant les nombreuses mises en demeure

20/02/24	MED	12/12/2023		pour les réservoirs à double paroi P51, P57, P58, P65, P70, P71 stockant des liquides de mention de danger	- équiper chaque espace - détection feu dans un délai de - respecter la prescription
sécurité réservoirs double parois					
	18/12/23	MED non	13/10/23	respect des délais d'inspections des tuyauteries de classe 2 + retard inspection externe détaillée sur plusieurs bacs	345 tuyauteries à inspecter 31/12/2022 • 51 de ces tuyauteries complètement terminée d'inspection (CRI) clôt rendu d'inspection v l'établissement et de la tuyauterie

● UN MANQUE DE TRANSPARENCE dans la communication, dans les commissions de suivi de site, dans le dialogue riverain dirigé par l'exploitant...

● FACE A CES CONSTATS, LA CONFIANCE EST PERDUE.

ELLE NE PEUT REVENIR QUE PAR UNE VRAIE TRANSPARENCE ET UN RETOUR A LA FIABILITÉ DES INSTALLATIONS

**L'AEDZRP APPELLE A SE RASSEMBLER
LE SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2024 À 10 H 30
DEVANT LE SITE DE LA RAFFINERIE
(PARKING ENTRÉE SUD - BORD DE LOIRE)**